

**Accompagnement à la rédaction
du dossier de validation des acquis de l'expérience
Conseillère VAE – Marie-Aude RIVIERE
CBEN Montpellier Littoral
Tél : 04 67 51 88 04 / Ligne directe 04 67 51 88 07
marie-aude.riviere@ac-montpellier.fr**

- Etude de la partie 1 par une conseillère VAE spécialiste de l'analyse du travail

- Repérage et valorisation de l'expérience
- Mise en correspondance des activités exercées avec le référentiel du diplôme

- Entretien avec le candidat de 2 heures maximum

- Explication de la Partie 2
- Choix des situations professionnelles significatives
- Préconisations
- Calendrier de rendez-vous (présentiel, téléphonique, e-mail, skype)

- Accompagnement à la rédaction de la Partie 2 – 4 points d'étape rédactionnels d'2h en moyenne

- Point sur l'avancée du travail d'écriture
- Reformulation des questions mal comprises
- Aide à l'émergence des activités oubliées ou incomplètes
- Suivi des travaux de rédaction et lecture finale